

## OBJET : CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association « LES PÊCHEURS DE CHENAY », qui se déroulera le :

**DATE :** **Lundi 07 décembre 2026**

**HEURE :** 19 h 00

**LIEU :** Salle au rez-de-chaussée de la mairie

### ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Présentation du nouveau bureau.
2. Rapport moral présenté par le président.
3. Modification des statuts.
4. Remise des cartes de pêche et du règlement intérieur, après paiement.
5. Questions diverses.

### RAPPELS ET MODALITÉS DE COTISATION

- Le montant de la cotisation est de 50 € pour les pêcheurs n'étant pas domiciliés à Chenay (51).
- La cotisation est de 25 € pour les personnes domiciliées à Chenay (51).
- Les pêcheurs qui seront absents le jour de l'assemblée générale devront faire parvenir le règlement à notre trésorier avant le jour de la réunion.
- La cotisation devra être réglée uniquement par chèque.
- Nous vous demandons de bien vouloir compléter la demande de renseignements pour la mise à jour de vos coordonnées.

**Adresse de notre trésorier :** M. FRANSQUIN Alain, 7 place DURAND, 51360 PRUNAY.

**Le secrétaire**